

Creuse



N° 671 - vendredi 20 juin 2025

District de la Creuse

Siège social :

17 Rue Jean Bussière 23000 GUERET

Accueil:

Guillaume LACAN Véronique CHANUDET Tél.: 05.55.52.09.85

Cellule Technique:

Florian SICOT Baptiste RIBES

Site et E-mail:

Site: http://foot23.fff.fr E-mail: <u>district@foot23.fff.fr</u>

Horaires d'ouverture des Bureaux

Lundi, Mardi : 8h-12h et 13h-17h

Mercredi: 8h-12h

Jeudi, Vendredi: 8h-12h et 13h-17h

Agenda

Mardi 24 juin 2025 :

- 18h30 : Commission du Statut de

l'Arbitre

Vendredi 27 juin 2025 :

- 19h00 : réunion du club des 23



Sommaire

Page 2 : convocations réunions

Page 3 : PV de la Commission des Statuts et Règlements

Pages 4 à 11 : informations diverses



Saison terminée pour les compétitions!

Ce samedi 14 juin a marqué la fin des rencontres pour la saison 2024/2025, avec les dernières journées des Championnats U15 et U18, mais aussi la Finale des Champions D2, lors de laquelle St Sébastien-Azérables a battu Evaux-Budelière, et la Finale de la Coupe de la Creuse remportée par l'ES Guérétoise face à St Sulpice le Guérétois.

De belles rencontres auxquelles ont assisté de nombreux spectateurs.

Après l'Assemblée Générale du District de ce soir, il sera alors temps de lancer la prochaine saison.

A cet effet, les engagements sont ouverts.

Voici les dates limites pour les inscriptions via Footclubs :

- Seniors (garçons): 17 JUILLET 2025

- Seniors (filles): 1er AOUT 2025

- **U18, U15, U13**: 7 SEPTEMBRE 2025

- Futsal Seniors et Foot-Loisir : 30 SEPTEMBRE 2025



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRE

CONVOCATION

Destinataires: Mme LABETOULLE, MM. ROBERT, BERNARD, CHANUDET, COLLIN, LALANDE, PETIT-PIERRE

Pour information: M. AUBLANC.

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de la COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRE qui aura lieu le

MARDI 24 JUIN 2025 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Point sur la situation au 15 juin
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

CLUB DES 23

CONVOCATION

<u>Destinataires</u>: Mmes AUGER, BEAUJON, BOURRAT M., BOURRAT L., BUNLON, CLAVEYROLAS, DURAND, ECOBICHON, FOUCAULT, LABETOULLE, LACAN-COULAUD, LORCERIE, LIONDOR, LUTRAT, MAUVY, MAZERAT, PATY, PELLET, PENOT, SANTINON, SUZANO, VINCENT, VEDRINES, MM. CLAVEYROLAS, JOUANY, KEBLI, OLIVIER.

Pour information: M. AUBLANC.

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du CLUB DES 23 qui aura lieu le

VENDREDI 27 JUIN 2025 à 19 H 00 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- •Bilan de la saison
- Préparation de la saison 2025/2026
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

REUNION TELEPHONIQUE DU MARDI 17 JUIN 2025

PV N°8

Présents: MM. BEAUQUESNE (Président), MULOT, PARIS, ROBERT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 85 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats.

* ADOPTION DES DERNIER PV

Le procès-verbal n° 7 de la réunion du 12/05/25 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

* EXAMEN DES RECLAMATIONS

- Match 53366076 Ste FEYRE (3) / St SULPICE LE GUERETOIS (3) Coupe André Latéras du 08/06/25.

Réserve d'après-match de St Sulpice le Guérétois : « Je soussigné Michel LAFAYE émet des réserves sur la qualification et la participation à la rencontre Ste FEYRE 3/ St Sulpice Le Guérétois 3 en finale de la coupe André LATERAS du 8 juin 2025, sur tous les joueurs de Ste FEYRE 3 susceptibles d'avoir participé à plus de 10 rencontres en équipes supérieures, le règlement de ladite coupe n'en autorisant aucun. »

Recevable en la forme (courrier électronique).

Le club de Ste Feyre a été informé par mail le 12/06/25 et a répondu le 13/06/25.

Le club de St Sulpice le Guérétois sera débité de 90 euros (droits de réclamation).

Après étude des pièces au dossier et vérification, la Commission, jugeant en premier ressort, constate qu'aucun joueur de Ste Feyre n'a disputé plus de 10 matchs en équipes supérieures.

En conséquence, la Commission confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la Commission de Gestion des Compétitions pour homologation.

Le Président :

Gilles BEAUQUESNE.

Le Secrétaire de Séance :

Bernard MULOT.

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CREUSE



FINALE DE LA COUPE DE LA CREUSE



SAMEDI 14 JUIN 2025

SOUSCRIPTION A LOTS

1 euro le ticket

	LOTS	Offerts par	N° gagnants
1	Abonnement de 6 mois	Elancia Salle de Sports Guéret	626
2	1 paire de lunettes de soleil Burberry	Optique Greffrath Guéret	581
4	Machine à glaçons Radiola	Intermarché Ste Feyre	726
9	1 tablette 76 Multimédia 7" - 16Go	Leclerc Guéret	625
15	Carte cadeau 1 mois offert	Elancia Salle de Sports Guéret	654
17	Panier garni	La Cervoiserie Guéret	129
18	Jeu de fléchettes	Leclerc Guéret	510
20	Bon pour 2 assiettes creusoises	Restaurant "Au bœuf à la Fleur de Sel" Guéret	82
24	Bon pour une séance Aquabike-Dôme 45 mn	Coiffure Sonia - Espace Bien Etre	672
28	1 sac de sport TOP 14	Intermarché Ste Feyre	102
29	Bon d'achat	Pâtisserie Giraud Guéret	325
30	Bon repas	Restaurant "L'Oasis" Guéret	497
32	1 sac de sport	Groupama Guéret	142
37	Bon pour un repas toqué	Les Papilles Guéret	247
38	2 chèques gourmand	Picard Guéret	488
39	2 chèques gourmand	Picard Guéret	176
40	2 chèques gourmand	Picard Guéret	354

Lots de consolation

Tous les tickets se finissant par 46

146 - 346 - 546

Ces lots n'ayant pas été retirés le jour du match pourront l'être jusqu'au 31 AOUT 2025. Pour tout renseignement, merci de contacter Laurent GAYET au 06.78.57.44.49



UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL Section Departementale de la Creuse



CONVOCATION

Destinataires: Tous les amicalistes

Pour Invitation:

- Serge AUBLANC, Président du District de la Creuse
- Jean-Louis OVAN, Président de la SRNA
- Philippe COLLIN, Président de la CDA

L'Assemblée Générale de l'UNAF 23 aura lieu Le samedi 21 juin 2025 au District de la Creuse à 10h00

Ordre du jour :

- 1. Accueil et discours du Président
- 2. Approbation du PV de l'AG du 24 mai 2024
- 3. Rapport moral du secrétaire Gilles Beauquesne
- 4. Rapport financier du trésorier Romain Mondon
- 5. Rapport des vérificateurs aux comptes
- 6. Approbation des rapports
- 7. Rapport du représentant juridique Christophe Cout
- 8. Intervention du représentant des arbitres Georges Chanudet
- 9. Présentation des sponsors
- 10. Intervention des invités
- 11. La parole aux adhérents
- 12. Remise de médailles

La présence de chacun est indispensable,

En cas d'indisponibilité, prévenir le Président. Merci d'avance.

Philippe LALANDE

Président UNAF23

Téléphone : 05 44 30 00 15 - Portable : 06 09 37 74 82 - Email : philippe.lalande590@sfr.fr











Assemblée Générale Elective de la Section Régionale

UNAF Nouvelle Aquitaine

JARNAC (16) - Samedi 28 Juin 2025





Bulletin d'inscription SD _ 23_ _

A adresser pour le 4 <u>juin 2025</u> avec le règlement (virement ou chèque à l'ordre de UNAF NOUVELLE AQUITAINE)

A

LALANDE Philippe 8 labernardière 23360 Lourdoueix ST Pierre

doucetdaniel87@yahoo.fr

- Pack demi-journée matinée (AG Visite du matin Repas du midi) = 25.00€
- Pack demi-journée après-midi et soirée (AG Visite de l'après midi Diner Soirée) = 25,00€
- Pack journée complète = 50.00€

(Les tarifs indiqués s'entendent par personne)

Nombre de pack demi-journée matinée	X25.00€	=	€
Nombre de pack demi-journée après-midi et soirée	X25.00€	=	€
Nombre de pack journée complète	X50.00€	=	€
Nombre de femmes participant au repas du soir			
Brunch dimanche matin	X10.00€		
		=	€

Rendez-vous le 28 Juin 2025!

